

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2024**

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 26

Nombre de conseillers votants : 33

Le quorum (17/33) est atteint

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq septembre à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raphaël LANTERI, Maire de Vauréal.

Date de la convocation : 19 septembre 2024

Étaient présents : M. Raphaël LANTERI, Mme Lydia CHEVALIER, M. Jean-Marie ROLLET, Mme Simone DUFAYET, M. Benjamin GABIRON, Mme Marie-Pierre FAUQUEUR, M. Daniel VIZIERES, Mme Gaëlle SOULIER-SOTGIU, M. David BEDIN, M. Michel JUMELET, Mme Coralie LARDET-ROMBEAUX, Mme Marie-Christine SYLVAIN, M. Victorien LACHAS, Mme Valentine CALABRE, Mme Régine WATERLOT, M. Michel ROUZIOU, Mme Josseline JASON, Mme Siham FOURSANE, Mme Sylvie COUCHOT, Mme Natacha EUSEBE, M. Rida BOULTAME, Mme Patricia JOSÉ, Mme Jacqueline DISANT, M. Bruno LE CUNFF, Mme Patricia FIDI, M. Antoine MIGALE.

formant la totalité des membres en exercice

Conseillers municipaux absents ayant donné un pouvoir

M. MERLET a donné procuration à Mme CHEVALIER

M. STEINBOCK a donné procuration à Mme DUFAYET

M. PARENTY a donné procuration à M. ROLLET

Mme CARON a donné procuration à M. BEDIN

M. DAOUDI a donné procuration à M. LANTERI

M. CONSTANTIN a donné procuration à Mme JOSÉ

Mme BENICHOU a donné procuration à M. LACHAS

Conseillers municipaux ayant rejoint ou quitté le Conseil municipal en cours de séance

Mesdames COUCHOT, EUSEBE, CALABRE ainsi que Monsieur GABIRON ont quitté la séance à la fin des délibérations, au moment des questions orales

Monsieur Benjamin GABIRON est désigné secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture

095-219506375-20240925-4-1-09-2024-DE

Date de télétransmission : 02/10/2024

Date de réception préfecture : 02/10/2024

COMMUNE DE VAUREAL

DELIBERATION N° 4.1/09/2024

NOMENCLATURE ACTES : 4.1.2 Personnels titulaires et stagiaires de la FPT

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Sur proposition de Monsieur Raphaël LANTERI, Maire de Vauréal,

VU l'article L.313-1 du code général de la fonction publique relatif à la compétence de l'organe délibérant pour créer les emplois,

VU la délibération du 3 avril 2024 portant modification du tableau des effectifs,

VU les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application du code général de la fonction publique,

VU le tableau des effectifs budgétaires,

VU l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 16 septembre 2024,

CONSIDERANT la nécessité d'aménager le tableau des effectifs en fonction de l'état du personnel présent au sein de la collectivité,

**APRÈS AVOIR ENTENDU L'EXPOSÉ DU RAPPORTEUR
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

DÉCIDE À L'UNANIMITE

*(8 abstentions : Mmes Benichou, Disant, Foursane, José
et Mrs Boultame, Constantin, Lachas, Le Cunff)*

ARTICLE 1 : DE CREER les emplois à temps complet suivants au tableau des effectifs :

- 2 Rédacteurs principaux de 1^{ère} classe
- 1 Attaché principal
- 3 Adjoints administratifs principal de 1^{ère} classe
- 1 Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- 1 Assistant socioéducatif de classe exceptionnelle
- 1 Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe
- 1 Adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe
- 1 Agent de maîtrise principal
- 2 Adjoints techniques principal de 1^{ère} classe
- 1 Rédacteur
- 1 Technicien
- 1 Gardien-brigadier

ARTICLE 2 : DE SUPPRIMER les emplois suivants au tableau des effectifs :

- 1 Rédacteur principal de 2^{ème} classe
- 2 Attachés
- 4 Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- 1 Assistant socioéducatif de classe normale
- 2 Adjoint d'animation
- 1 Adjoint du patrimoine
- 2 Agents de maîtrise
- 2 Adjoint techniques
- 1 Adjoint du patrimoine de 1^{ère} classe
- 1 Brigadier-chef principal
- 1 ATSEM principal de 2^{ème} classe

ARTICLE 3 : D'ADOPTER le tableau des effectifs tel qu'il figure en annexe de la présente délibération avec une date d'effet au 1^{er} octobre 2024.

ARTICLE 4 : Ces postes seront inscrits au chapitre 012 du budget 2024 de la collectivité.

ARTICLE 5 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité, dont ampliation sera notifiée aux délégataires et publiée au recueil des actes administratifs.

**Pour extrait conforme
au registre des délibérations**

**Monsieur le Maire de Vauréal
Raphaël LANTERI**



Date exécutoire : 02 OCT. 2024
.....

Date de notification : /
.....

Date de mise en ligne : 02 OCT. 2024
.....

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois, devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, à compter de sa réception par le représentant de l'Etat ainsi que de sa notification à la personne intéressée ou de sa mise en ligne pour tout tiers ayant un intérêt à agir.

Grades ou emplois	Catégorie	Effectifs Bugétaires Mai 2024	EFFECTIFS BUDGETAIRES AU 1/10/2024	Effectifs pourvus	dont TNC
FILIERE POLICE MUNICIPALE					
Brigadier Chef Principal	C	4	3	3	
Gardien	C	2	3	2	
TOTAL FILIERE POLICE MUNICIPALE		6	6	5	0

FILIERE ANIMATION					
Animateur Principal de 2ème classe	B	2	2	1	
Animateur	B	10	10	8	
CHARGE DE MISSION CONTRAT DE PROJET	B	1	1	1	
Adjoint d'animation Principal de 1ère Classe	C	2	2	2	
Adjoint d'animation Principal de 2ème Classe	C	9	10	8	
Adjoint d'animation Territorial	C	29	27	24	
TOTAL FILIERE ANIMATION		53	52	44	0

GRADES OU EMPLOIS NON CITES					
ASSISTANTES MATERNELLES	NC	10	10	5	

TOTAL		300,50	298,50	268,00	
<i>Apprenti</i>		3	3	1	
<i>C.A.E.</i>		2	2	2	

COMMUNE DE VAUREAL
TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1ER OCTOBRE 2024

Grades ou emplois	Catégorie	Effectifs Bugétaires Mai 2024	EFFECTIFS BUDGETAIRES AU 1/10/2024	Effectifs pouvus	dont TNC
Collaborateur de cabinet	A	1	1	1	
Directeur Général des Services	A	1	1	1	
Directrice Générale Adjointe	A	1	1	0	
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Directeur Territorial	A	1	1	1	
Attaché Principal	A	4	5	4	
Attaché	A	6	4	2	
Rédacteur Principal de 1er Classe	B	4	6	6	
Rédacteur Principal de 2ème Classe	B	4	3	3	
Rédacteur	B	13	14	13	
Adjoint Adm.Princ. de 1er classe	C	8	11	11	
Adjoint adm. Princ. de 2° classe	C	12	9	9	
Adjoint administratif Territorial	C	12,5	12,5	10,5	1
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE		64,5	65,5	59,5	1
FILIERE TECHNIQUE					
Technicien Principal de 1ère Classe	B	3	3	3	
Technicien Principal de 2ème Classe	B	1	1	1	
Technicien	B	1	2	3	
Agent maîtrise principal	C	5	6	5	
Agt maîtrise	C	7	5	5	
Adjoint technique Principal de 1er Classe	C	5	7	6	
Adjoint technique Principal de 2eme Classe	C	22	22	19	
Adjoint technique Territorial	C	44	42	37	20
TOTAL FILIERE TECHNIQUE		88	88	79	20

Grades ou emplois	Catégorie	Effectifs Bugétaires Mai 2024	EFFECTIFS BUDGETAIRES AU 1/10/2024	Effectifs pouvus	dont TNC
-------------------	-----------	-------------------------------	------------------------------------	------------------	----------

FILIERE SOCIALE					
Educateur de J.Enfants de classe exeptionnelle	A	1	1	1	
Educateur de J.Enfants	A	3	2	2	
Assistant Socio-Educatif Classe exceptionnelle	A	0	1	1	
Assistant Socio-Educatif	A	1	0	0	
Agent Social	C	0	0	1	
ATSEM Principal de 1er classe	C	1	1	1	
ATSEM Principal 2° classe	C	35	34	32,5	1
TOTAL FILIERE SOCIALE		41	39	38,5	1

FILIERE MEDICO-SOCIALE					
Puéricultrice Hors Classe	A	1	1	1	
Infirmière de soins généraux hors classe	A	1	1	1	
Infirmière de soins généraux	A	1	1	1	
Auxiliaire de puér. de Classe Supérieure	B	2	3	3	
Auxiliaire de puér. de Classe Normale	B	9	9	9	
TOTAL FILIERE MEDICO-SOCIALE		14	15	15	0

FILIERE CULTURELLE					
Directeur de l'école municipal de musique	A	1	1	1	
Assistant de Conservation Principal de 1ère CI	B	2	2	2	
Assistant de Conservation Principal de 2ème CI	B	1	1	1	
Assistant de Conservation du Patrimoine	B	0	0	0	
Adjoint du Patrimoine Principal de 1ère Classe	C	1	0	0	
Adjoint du Patrimoine Principal de 2ème Classe	C	3	4	4	
Adjoint du Patrimoine Territorial	C	3	2	2	
Assistant d'enseignement artistique Pr. 1ère CI	B	5	5	5	5
Assistant d'Enseignement artistique Pr. 2ème CI	B	1	1	1	1
ENSEIGNANTS ARTISTIQUES EN CDI	B	4	4	4	3
TOTAL FILIERE CULTURELLE		21	20	20	9